

ANGLAIS
ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Monia CASTRO, Cécile COQUET

Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures

Présentation du dossier

Le sujet proposé en 2014 portait sur le conservatisme et ses évolutions au Royaume-Uni et aux États-Unis. Les cinq textes réunis dans le dossier de synthèse étaient datés entre 1996 et 2012, mais couvraient une période beaucoup plus large, retraçant les origines de l'idéal conservateur jusqu'à la période des Tudor d'une part et à la colonisation de l'Amérique du Nord d'autre part. Le concept central étant politique, les théories y prenaient une part importante ; aussi la dynamique de comparaison entre les deux sociétés était-elle déjà amorcée dans deux des textes choisis pour ce dossier. Ces pistes devaient permettre aux candidat(e)s de s'appuyer sur certains de ces axes de réflexion pour évaluer leur pertinence grâce au croisement entre les différentes perspectives défendues non seulement par les auteurs, mais aussi par les penseurs cités au sein de leurs textes ou discours.

Ainsi, la notion d'obligation morale vis-à-vis des pauvres, explicitement évoquée dans le premier et le troisième document, pouvait servir de point de départ à un questionnement sur les définitions données par ces auteurs au rôle de l'État, aussi bien entre les deux pays qu'au sein des mouvements conservateurs britannique et américain. On pouvait en effet opposer cette idée d'une obligation à fournir un service public à la montée de l'individualisme, dont Margaret Thatcher représentait une incarnation au Royaume-Uni et Ayn Rand, la rédactrice du quatrième texte, aux États-Unis (ainsi que le signalait la mention de son nom sous forme adjectivée dans le dernier document). Enfin, un écho se faisait entendre entre les préoccupations électoralistes analysées chez les Conservateurs britanniques quelques mois avant leur victoire dans le troisième texte et chez les Républicains américains tout juste défaits dans le dernier document, pour peu que l'on prêtât attention au contexte politique de chaque texte avant d'en entamer la lecture.

Une fois repérées ces articulations morales, il était possible de jeter les bases d'une synthèse en abordant le conservatisme, dans chacune des deux sociétés, comme une pensée politique épousant les évolutions sociales afin de trouver un équilibre entre les riches et les pauvres. Ensuite, un deuxième axe de réflexion pouvait s'interroger sur la place de l'obligation morale incombant aux élites politiques et économiques, puisque la pente suivie par le dossier dans son ensemble semblait indiquer un abandon de la perspective holiste du *Welfare State* au profit d'un culte de l'entreprise individuelle libre de toute entrave. Le propos pouvait finalement opposer, d'une part, le risque d'une pétrification des convictions conservatrices en une idéologie aussi stérile que le communisme contre lequel elle s'était dressée, et d'autre part, l'impératif politique de réinventer les principes du conservatisme, non seulement pour remporter des élections, mais aussi pour prendre en compte la nature irréversible des changements socio-culturels induits par l'évolution des mœurs et de la démographie de chaque pays.

Le premier texte était tiré d'un ouvrage du célèbre sociologue et politologue américain Seymour Martin Lipset, intitulé *American Exceptionalism: A Double-Edged Sword* et paru en 1996, à la fin du premier mandat de Bill Clinton, alors que les Républicains avaient imposé au président

démocrate de renoncer à son plan de réforme du système de santé tout en mettant en œuvre le programme *From Welfare to Work*. Dans cet extrait, Lipset (qui fut l'un des premiers penseurs néo-conservateurs, quoique Démocrate) se livre à l'une de ses analyses comparatives entre les mentalités américaine, canadienne et britannique, dont l'objectif est d'étudier les liens entre démocratie, développement et modernité afin d'expliquer en quoi les États-Unis se démarquent des autres pays développés anglophones. Convoquant les analyses d'H.G. Wells, de Friedrich Von Hayek ou de George Grant pour corroborer son point de vue, il y décrit la société américaine comme individualiste, égalitaire et rebelle à tout contrôle étatique, fût-ce sous la forme d'une Église officielle. Ces valeurs étant par essence bourgeoises, comme la majorité des colons qui édifièrent les systèmes de gouvernement des treize colonies originelles, la société américaine est donc moderne dès sa naissance, entrant de plain-pied dans le progrès, à l'inverse des sociétés ancrées dans les traditions féodales comme la Grande-Bretagne ou l'Allemagne.

Ce décalage historique entre les conditions d'émergence du conservatisme en Europe et au Canada d'une part, et aux États-Unis d'autre part, est la cause d'une confusion sémantique sur le mot lui-même, que ce texte entend dissiper. En réalité, soutient Lipset, les Américains des deux principaux partis ne sont nullement des conservateurs, mais des libéraux, qui ne se sentent en rien soumis aux obligations de service aux plus pauvres qu'imposait l'Église officielle aux castes aristocratiques dans les sociétés européennes ; ils ne voient pas dans le capitalisme, la concurrence ni le matérialisme des menaces à une hiérarchie sociale préexistante, enracinée dans un idéal de noblesse. La seule raison pour laquelle ils ne portent pas le nom de libéraux est que ce vocable est né dans la première moitié du XIX^e siècle, avance Lipset ; effectivement, à cette époque les politiciens américains se détournaient des modèles européens, notamment britannique. Mais pour l'auteur, il demeure que les définitions du conservatisme données par les figures emblématiques du néo-libéralisme que sont Ronald Reagan, Milton Friedman ou Friedrich Von Hayek relèvent du libéralisme du XIX^e et ne sauraient être confondues avec celle du conservatisme qualifié ici de « traditionnel », incarné à la fin de ce même siècle par Bismarck en Allemagne et Disraeli au Royaume-Uni, qui affirmait la primauté du bien commun sur les libertés individuelles.

De cette approche théorique, les candidat(e)s pouvaient retirer certaines bases nécessaires à une problématisation de la notion de conservatisme. Ce texte leur était proposé afin d'attirer leur attention sur les conditions sociales et économiques d'émergence (ou d'évolution) d'une idéologie politique et sur les amalgames et contresens qu'une utilisation d'un même terme sans contextualisation pouvait entraîner. On espérait faciliter ainsi l'élaboration d'une première partie où le concept commencerait à être circonscrit dans chacun des deux pays au regard de son histoire et de ses structures sociales. Le but était de leur permettre d'éviter une récitation de cours purement théoriques sur le rôle de l'État dans une conception libérale de l'économie—écueil que, malheureusement, toutes les copies n'ont pas su éviter. Toutefois, on ne pouvait se contenter de dissocier schématiquement les deux modèles pour bâtir un plan descriptif dont les deux premières parties se focalisaient sur un seul pays à la fois, tandis que la dernière constatait une fusion des deux conceptions à la faveur de la « révolution conservatrice » de Thatcher et de Reagan, comme l'ont fait de très nombreuses copies. Le deuxième document, quoique fermement ancré dans l'antagonisme idéologique propre à cette période, visait à interroger l'évolution du credo individualiste au-delà des années 1980.

Le deuxième document était un extrait d'une conférence de Margaret Thatcher à la *Heritage Foundation*. La date de l'événement était d'une importance toute particulière, étant donné qu'à l'époque (décembre 1997), le *New Labour* était au pouvoir depuis quelques mois déjà. Thatcher fait ici ni plus ni moins que l'éloge de Ronald Reagan, grand dirigeant qui, selon elle, a été oublié par ses compatriotes et quelque peu traîné dans la boue pour avoir osé se montrer plus clairvoyant que

d'autres. Il ne faut pas s'y tromper, cet éloge ne se limite pas à son allié principal : il suffit de lire entre les lignes pour s'apercevoir que Thatcher tente ici de montrer qu'au Royaume-Uni aussi, une grande dirigeante, supérieure aux personnages politiques de sa génération, a été oubliée et salie par ses compatriotes, après avoir été rejetée sans ménagement par son propre parti. Thatcher retrace son parcours, sa théorie et ses succès économiques, dont les résultats se sont fait sentir sur le long terme, le bien-fondé de la relation spéciale qu'elle a prônée, et propose ici, de façon déguisée et sans modestie avérée, un éloge à sa propre personne.

Le troisième document provenait d'un article paru dans la revue *The New Statesman* en 2009. Cet article offre un panorama du conservatisme britannique et met en relief l'idée que conservatisme ne doit pas nécessairement rimer avec immobilisme (avec un certain nombre de principes immuables ayant trait à la politique fiscale et le degré d'intervention du gouvernement), qu'il se doit de s'améliorer pour le bien de tous et évoluer avec la société. Le conservatisme, aux États-Unis et au Royaume-Uni, en particulier dans les années 80, a dérivé vers ce que Disraeli et Burke craignaient, à savoir, respectivement, une économie de marché incontrôlée, et la transformation du conservatisme en une idéologie, au détriment du peuple. Aujourd'hui, Cameron peine à réorienter les objectifs des Conservateurs et renie certains principes dans le but de reconquérir des électeurs échaudés.

Le quatrième document était extrait de *The Virtue of Selfishness—A New Concept of Egoism*, un ouvrage aux accents de manifeste politique, signé fin 1963 (un mois après l'assassinat de Kennedy et en plein Mouvement des Droits Civiques) par l'égérie des Américains les plus ancrés dans la critique de l'État fédéral, connus sous le nom de *libertarians*—autre terme propice aux confusions entre Européens et Américains—ainsi bien sûr que des membres du *Tea Party*, tenants du *limited government*. Il s'agissait de la philosophe objectiviste Ayn Rand, auteur du best-seller *Atlas Shrugged* (1955), dont plusieurs candidat(e)s avaient connaissance ; le jury leur en a su gré ! Plus encore que Lipset, qui partageait les mêmes origines qu'elle, Rand, née en URSS, célèbre ici l'exceptionnalisme américain tel qu'elle le voit à l'œuvre dans la Constitution des États-Unis, dont elle martèle une lecture radicalement anti-fédéraliste, à la limite du révisionnisme, centrée moins sur la souveraineté des États fédérés que sur l'individu. Ce dernier ne doit en aucun cas être contraint, surtout pas au nom d'un quelconque intérêt collectif, l'altruisme relevant de l'émotion et non de la raison ; d'où ses attaques contre le gouvernement fédéral de l'époque, héritier du *New Deal* et prêt, selon elle, à instrumentaliser une lutte pour la justice sociale pour élargir encore sa sphère d'influence aux dépens de la liberté de l'entreprise, en imposant d'en haut des quotas pour mettre un terme aux discriminations. C'était là l'objet du dernier paragraphe de l'extrait choisi pour ce dossier.

La teneur profondément idéologique de ce texte, ponctué de mots ou expressions en italiques pour conserver l'emphase rhétorique des conférences dont il est tiré, ne pouvait échapper aux candidat(e)s, et les invitait ainsi d'emblée à une première mise en relation avec le discours de Thatcher, autour de la notion d'idéologie. Hélas, un grand nombre de copies n'ont su que faire de ce document, l'isolant le plus souvent pour en rendre les idées sans aucun recul critique.

Pourtant, le principe d'objectivité des lois, ressassé dans le texte comme l'ont remarqué la plupart des candidat(e)s, s'avérait aussi abstrait que celui du bonheur dans la critique de l'utilitarisme par Disraeli, évoquée dans le troisième document. Plutôt que de se laisser aller à la tentation de prendre le document comme prétexte pour plaquer des connaissances (par ailleurs pertinentes) sur la définition hobbesienne ou wébérienne du gouvernement comme unique détenteur légitime de la violence, ou disserter sur le *Tea Party*, il convenait de contraster cette focalisation sur la force et la contrainte avec les concepts analytiques mis en avant dans les deuxième et troisième textes.

On pouvait y adosser une critique du postulat utopique d'un gouvernement impersonnel réduit à ses trois fonctions régaliennes, dont le droit serait entièrement fondé sur la logique, puisqu'une lecture attentive du troisième document permettait de souligner avec Burke et Disraeli que dans les faits, la logique devait souvent céder le pas à la sagesse collective accumulée et que pour tendre vers la sagesse en politique, il fallait se garder d'idéaliser un âge d'or (qui serait, ici, celui des Pères Fondateurs de la Constitution américaine). De fait, comment restreindre efficacement les pouvoirs du gouvernement (fédéral) à leurs fonctions minimales de protection de la sécurité et de la propriété des citoyens, dès lors qu'on se souvient que les législateurs font eux-mêmes partie dudit gouvernement, dont ils constituent la deuxième branche ?

En dépit du contexte pourtant très tendu dans lequel elle théorisait, Ayn Rand traite ici bien légèrement les « quelques contradictions » de la Constitution des États-Unis ouvrant la voie à un possible développement de l'étatisme : elles ne relevaient pas d'un péché véniel d'omission, mais bien de compromis bancals entre deux conceptions opposées du droit à la propriété d'êtres humains et de territoires ; ces compromis, rappelons-le, furent nécessaires pour consolider une union mise en péril par l'incapacité du Congrès à prélever des taxes auprès des États fédérés sous le régime très lâche des *Articles of Confederation* (1781-1787). Le recours aux termes particulièrement chargés de *tyranny* et *slavery* pour décrire la situation du pays sous Kennedy et amalgamer le supposé caprice (*whim*) des « bureaucrates » fédéraux à une inversion diabolique forçant les Américains à régresser (tels les Soviétiques) vers les âges obscurs de l'humanité, témoignait assez du caractère particulièrement orienté de ce texte et du rôle que la peur était censée jouer dans la réaction citoyenne que Rand appelait clairement de ses vœux (communément appelée *conservative backlash*). Un repérage de cette rhétorique de la peur du déclin ne pouvait que faciliter la comparaison avec le discours idéologique de Thatcher proposé dans le deuxième document et inviter à développer les allusions de Derbyshire aux aspects « réactionnaires » et « revanchistes » de certaines expressions du conservatisme.

Le dernier texte, tiré d'un article du chroniqueur conservateur David Brooks, bien connu des habitués du quotidien américain de centre-gauche *The New York Times*, analysait la récente défaite de Mitt Romney, le candidat républicain à la présidentielle en novembre 2012. Le contexte électoral y était clairement évoqué dans le cinquième paragraphe, des mentions en toutes lettres des noms de Lipset et d'Ayn Rand ainsi que des reformulations de leurs théories y figuraient, offrant des passerelles immanquables vers les deux autres documents américains du dossier, tandis que la célébration des valeurs du travail et de la famille dans la seconde moitié du texte reliaient la question du rôle de l'État à l'évolution du conservatisme au regard de la société où il s'inscrit, une interrogation placée au centre des deuxième et troisième documents.

Les candidat(e)s ont généralement repéré ces indices, mais ont souvent laissé de côté la dimension démographique et culturelle du propos de Brooks pour se focaliser sur le mythe familial du *self-made man* et la référence faite aux églises et aux organisations caritatives, voire aux super-PACs, abreuvant leurs lectrices de considérations tout droit sorties de leurs notes de khâgne et d'hypokhâgne, sans aucun lien avec les quatre autres documents proposés à leur réflexion. Un nombre non négligeable de copies a même compris la présence de ce texte comme une invitation à ne parler que des États-Unis pour traiter l'intégralité du dossier de synthèse ! Une fois encore, insistons sur l'absolue nécessité d'axer l'exercice de la synthèse sur un repérage de concepts opératoires pour une mise en relation de tous les textes du dossier. Si l'on avait voulu construire un dossier autour de la place de la religion dans les sociétés britannique et américaine, ou de l'argent dans l'évolution des campagnes politiques, on aurait apparié cet article à d'autres documents que ceux qui ont été retenus ; il faut accepter de traiter le dossier tel qu'on le trouve, et non tel qu'on l'aurait souhaité...

En l'occurrence, le point de vue de David Brooks rejoignait celui de Jonathan Derbyshire sur plusieurs de ses articulations : entre les crédos idéologiques et les évolutions socio-culturelles, entre l'ascension de l'individu-roi et le rôle de l'État au service de l'intérêt collectif, entre l'attachement à des traditions politiques de plus en plus abstraites et la réalité des paysages électoraux du 21^e siècle. Les manifestes de Thatcher et de Rand prenaient d'autant plus de relief dans cette perspective qu'ils représentaient précisément des symptômes de ces tensions à des tournants dans la vie politique de chacun des deux pays et dans l'évolution de leurs partis respectifs. A sa façon, l'article de Brooks faisait lui aussi figure de plaidoyer : il appelle de ses vœux un *aggiornamento* du parti républicain, qui lui paraît en panne d'idées dans une Amérique de plus en plus multiculturelle et, partant, de moins en moins viscéralement anti-étatique, mais toujours aussi avide de valeurs prônant l'accès du plus grand nombre à la prospérité par une saine éthique du travail. On en revient à l'accent mis par Lipset sur la modernité propre à l'exceptionnalisme américain, mais sans plus faire état d'une quelconque obligation de service public envers les laissés-pour-compte du progrès : le démantèlement du *Welfare State* par Reagan et Clinton n'est pas évoqué. Ce que souhaite l'auteur, c'est, pour reprendre les termes de Derbyshire, que le parti républicain abandonne enfin sa « nostalgie » pour l'Amérique WASP comme seule incarnation de l'Occident (célébrée par Thatcher dans le deuxième document) et se mette au diapason des « sentiments moraux » de la nation telle que l'ont transformée les révolutions culturelle, sexuelle et morale des quarante dernières années. Il est d'ailleurs significatif que, contrairement aux membres du *Tea Party*, Brooks considère comme obsolète la philosophie « radicalement individualiste » d'Ayn Rand pour un parti républicain qu'il espère ne plus voir perdre les prochaines batailles électorales : preuve que le conservatisme bien compris sait reconnaître les évolutions irréversibles d'une société et proposer une autre vision du changement.

Rappels méthodologiques

Comme chaque année, le jury rappelle que l'objet de l'**introduction** est de présenter, après une brève entrée en matière identifiant le concept à traiter (ce qui implique un lien entre cette phrase d'accroche et le sujet proposé !), les documents qui composent le dossier. Heureusement, cette année, très peu de copies se sont totalement dispensées de mentionner les documents en introduction, mais un grand nombre commençaient par des entrées en matière sans grand rapport avec le sujet du dossier. Cette présentation, redisons-le, ne doit pas être prise comme une formalité se limitant à annoncer qui a écrit chaque texte et à quelle date, ce que de trop nombreuses copies font encore, quand elles n'omettent pas de préciser le pays et la date. On doit y faire apparaître d'emblée la nature, le contexte, la perspective dominante et les enjeux majeurs de chaque document, sans pour autant se lancer immédiatement dans un développement complet avec micro-analyses de citations, ni a fortiori dans une synthèse développée sans aucune introduction des textes ni de leurs auteurs.

Afin de proposer un cadrage valide, le contexte historique de la rédaction de chaque document doit également y être identifié sans erreur ni longueurs excessives, ainsi que le positionnement idéologique propre à chacun des auteurs. Ceci implique de s'imposer de faire attention à la date de parution au moment où l'on prend connaissance de chaque document, de savoir lire correctement les références bibliographiques (« *adapted from* » ne signifie pas « *published in* ») et de prêter attention aux éventuelles notes de bas de pages et notices biographiques.

La présentation succincte des documents doit enfin logiquement aboutir à une annonce de plan, sous une forme aussi élégante et peu scolaire que possible (pour mémoire, « *in a first time* » ne

veut toujours rien dire en anglais). Un plan reste aisé à suivre, même dans une copie longue, lorsque les titres des parties ont été soignés, indiquant clairement ce que chacune entend démontrer, et lorsque l’auteur de la copie a pris soin d’aérer ses paragraphes et de sauter des lignes avant de rappeler l’objet de la partie suivante. Ce point n’a rien d’un détail lorsque les correctrices doivent lire 326 copies à une cadence industrielle ; contrairement au gouvernement rêvé par Ayn Rand, elles ne peuvent se muer en robots impersonnels, et la note est mécaniquement affectée par tout retour en arrière dans la lecture.

Les progrès observés en 2012 et 2013 se sont confirmés cette année : les candidat(e)s, moins nombreux(ses) que par le passé à rendre copie blanche ou à renoncer, se sont efforcé(e)s de se conformer aux attendus de cet exercice et ne se sont pas interdit de mobiliser judicieusement leurs connaissances dans d’autres matières pour identifier et classer les arguments développés dans les différents textes proposés à leur analyse. Toutefois, de nombreuses introductions prometteuses n’ont pas été suivies d’effet, le corps de la synthèse manifestant encore, plus souvent qu’en 2013, les défauts classiques de la paraphrase, de la leçon d’histoire économique et du plaquage de cours, mal escamotés derrière des recours ponctuels aux documents cités en passant, dans des parenthèses elliptiques, quand ils n’étaient pas totalement oubliés. Comme par le passé, les candidat(e)s sont donc invité(e)s à poursuivre leurs efforts au-delà de la mise en forme de leurs introductions et conclusions.

À ce titre, le jury s’est réjoui de constater qu’un nombre relativement élevé de candidat(e)s avaient suivi les conseils des rapports de 2012 et 2013 et pris soin, dès le début de la mise au propre de leur brouillons, de rédiger la **conclusion** de leur synthèse sur un intercalaire afin de ne pas risquer de laisser leur développement dépourvu de remarques finales — et lisibles. Ces copies se sont d’autant plus distinguées de celles où la conclusion, n’ayant pas fait l’objet d’une pré-écriture, se limitait à une reprise de la problématique annoncée en introduction, ou était même inexistante. Le jury le rappelle : l’absence de conclusion relevant d’un défaut de méthodologie, elle est sanctionnée en toute logique.

Plusieurs candidat(e)s ont aussi pris soin d’accorder du temps, lors de l’élaboration de leur plan détaillé au brouillon, à la rédaction de **transitions** en bonne et due forme, permettant de voir la dynamique du plan et la suite logique de la réflexion annoncée en introduction. Les précédents rapports avaient insisté sur ce point, et le jury, qui a bonifié ces progrès à l’écrit comme à l’oral, tient à louer ici de nouveau les efforts des préparateurs et des candidat(e)s pour faire toujours mieux.

Certaines copies, comme tous les ans, ont ainsi démontré dans la rédaction de l’introduction et de la conclusion une bonne mise en pratique des conseils méthodologiques dispensés au long de leurs années de préparation, mais ont visiblement pâti d’une **mauvaise gestion du temps imparti**, sacrifiant un développement prometteur à la rédaction hâtive d’analyses bâclées, ou s’en tenant simplement à une introduction-fleuve (on a pu aller cette année à 8 pages d’introduction sur un total de 15 !) comprenant des analyses de chaque document, souvent pertinentes mais sans aucun lien entre elles. Ce type de défaut méthodologique ne permet pas d’obtenir une note supérieure à 07/20, et encore faut-il que la qualité de l’anglais soit acceptable. Le jury, bien conscient des défis de l’exercice de synthèse, encourage donc les candidat(e)s à repérer, dès la première lecture du dossier, les types d’arguments exposés par les auteurs ainsi que les notions récurrentes (mises en exergue dans notre présentation du dossier ci-dessus), afin de faciliter le passage de l’analyse à la synthèse tout en se gardant de la tentation de réciter longuement des cours se rapportant plus ou moins à ces notions. Un défaut moins grave consistait à entretenir le flou sur la compréhension des objectifs des textes, en particulier celui de Brooks, souvent pris pour un Démocrate en raison de l’orientation politique du *New York Times* ; il n’est guère prudent d’attendre la dernière partie pour rassurer le lecteur, surtout lorsqu’on s’embarque dans un développement complexe et long de 12 pages ou plus...

Cette année, plus encore qu'en 2013, un très grand nombre de candidat(e)s se sont réfugié(e)s dans le **plaquage de connaissances** tous azimuts : sur la définition théorique du libéralisme (quitte à ne pas voir que Thatcher employait le terme *liberal* dans son acception américaine), sur la *special relation* entre les États-Unis et le Royaume-Uni, la présidence impériale, le *self-made man*, la religion aux États-Unis, le débat entre Hamilton et Jefferson ou sur l'avortement, le droit des États fédérés, Margaret Atwood, les néoconservateurs ou le *Tea Party*, voire sur les classes sociales (sujet du dossier de synthèse de 2013) ou sur les notions de tradition et modernité (au programme du CAPES d'anglais)... En prenant ainsi ses désirs pour des réalités, on sacrifie un temps précieux qui serait mieux employé à analyser les documents proposés cette année au concours et à les mettre en regard.

De nombreux plans ont malheureusement évité de convoquer tous les documents dans chaque partie, préférant suivre peu ou prou la démarche suivante : la première partie consistait à **paraphraser** le texte de Lipset et à y associer des considérations simplistes sur l'Amérique plaquées sur l'article de Brooks (telles que l'absence d'aristocratie... c'est bien mal connaître la moitié sudiste du pays !) ; la deuxième partie, à **isoler** le tournant des années 1980 en s'appuyant sur les deux documents britanniques (en y associant ou non le texte d'Ayn Rand) pour marquer l'émergence du discours néo-libéral en lieu et place des deux modèles distincts opposés par Lipset ; tandis que la troisième partie décrivait la crise actuelle sur la seule base des deux documents les plus récents (celui de Derbyshire et celui de Brooks). Même s'ils s'efforçaient de suivre une progression du concept dans l'histoire des deux pays, ces plans se sont avérés trop descriptifs, et penchant souvent trop du côté américain (ou, plus rarement, britannique) du dossier pour être opératoires dans la synthèse de ces cinq documents. Redisons-le, une bonne synthèse présume un repérage de concepts-clefs plutôt que des bornages purement chronologiques.

Rappelons également que chaque document a ici le statut de source primaire, puisqu'il est proposé à l'analyse et **non à la paraphrase** ; la présentation comme « sources secondaires » des textes écrits par des politologues ou sociologues indique un contresens sur l'approche qui doit en être faite, et a semblé relever ici d'une confusion d'ordre méthodologique plus encore que lexical. Ainsi qu'on l'a souligné dans la présentation du dossier, si des textes analytiques ont été soumis aux candidat(e)s, ce n'était pas pour être paraphrasés, mais pour fournir des outils conceptuels propices à l'examen critique des autres documents.

Comme toujours, le **télescopage** d'arguments issus de périodes distinctes ou de l'Histoire de France (l'affaire Dreyfus, la Guerre d'Algérie se sont ainsi invitées au détour d'un développement) était particulièrement périlleux lors de la mise en relation des documents ; si l'on vous encourage à employer dans l'épreuve de synthèse en anglais les connaissances engrangées dans d'autres matières, on vous invite également à le faire à bon escient, et une fois traité l'essentiel des idées reliant entre eux les documents du dossier proposé à votre sagacité.

Le recours au **remplissage** par la reproduction de longues citations non suivies d'analyses est à proscrire, comme tous les ans ; même si l'on a constaté une amélioration notable sur ce plan, il convient de rappeler que le seul fait de citer un document ne revient pas à en fournir une analyse, ni à le comparer à d'autres. Ajoutons cette année une mise en garde sur **l'insertion des citations dans la phrase**, qui suppose que la conjugaison des verbes soit adaptée à leur nouveau contexte grammatical.

S'agissant de la **présentation du travail**, le jury rappelle inlassablement depuis plusieurs années que les **signes distinctifs** (séries d'étoiles ou d'astérisques en fin de parties ou en fin de devoir) sont **strictement interdits**, de même que les **titres hiérarchisés et soulignés** (I.A., I.B., etc.) Les candidat(e)s qui persistent à ne pas respecter cette consigne, pourtant ressassée telle une antienne dans

chaque rapport, ont, cette année encore, **perdu des points**. Gageons qu'un jour, le jury sera entendu sur ce point ; l'espoir fait vivre !

Comme toujours, le **renvoi aux textes** doit se faire par la citation de manière appropriée, en adéquation avec les exigences de l'épreuve ; les références elliptiques ou sommaires ("cf. text 1") restent donc irrecevables, et ont d'ailleurs quasiment disparu des copies cette année, ce dont nous sommes reconnaissantes aux candidat(e)s comme à leurs professeurs. Enfin, comme en 2013, les candidat(e)s feraient bien de ne pas négliger l'importance de leur **graphie** : cette année encore, plusieurs copies étaient écrites en caractères si minuscules et/ou si peu déchiffrables que s'acharner à les lire de bout en bout, au fil de copies qui, cette année, ont atteint la barre des 20 pages, revenait pratiquement à faire du zèle et à mettre en danger les outils de travail que sont aussi nos yeux. Il est inévitable de **perdre des points** lorsqu'on impose à autrui une contrainte physique aussi pénible.

Grammaire, orthographe

Le jury souhaite tout d'abord féliciter les candidat(e)s d'avoir enfin presque tou(te)s renoncé à employer le pronom *we* au profit de *I*. Espérons que James Cameron cessera un jour d'être confondu avec David Cameron, et la Constitution américaine avec la Déclaration d'Indépendance !

Nous avons malheureusement eu à déplorer, cette année encore, de nombreuses erreurs de grammaire inacceptables à ce niveau d'exigence. Citons notamment :

les verbes irréguliers pourtant courants *to write, to feed, to feel, to choose, to bring, to split, to show, to shut, to leave, to bear* ou même les réguliers *to try* et *to climb*, dont on pourrait s'attendre à ce que les prétérits et les participes passés soient désormais acquis ;

les confusions encore fréquentes entre *as* et *such as*, *is* et *his*, *in* et *into*, *as* et *has*, *whom* et *whose*, *were* et *where*, *hear* et *ear*, *like*, *which* (trop souvent orthographié *wich*) et *what* ou *who* ;

la méconnaissance de la construction *when it comes to + V-ing, to contribute to + V-ing*, de *should* (que l'on a fait suivre de *better*) ou *despite* (sans *of* !) et de l'usage raisonné du complément de nom, de *of* ou du génitif (**the text of X, *the Thatcher's era, *from 1983's perspective, *the past's lessons, *the 1970's crises, a country's way to govern, the vision of Reagan of a socialized medicine, a state's religion*) ;

les erreurs de construction sur *most* (employé sans discernement avec *of*), *all the more* (suivi à tort de *that*), *same* (même remarque, avec en prime le calque de « une(e) même + N », comme dans **a same behaviour*), *there is* (suivi d'un pluriel au lieu du singulier), *both* (**the difference between both*) ou l'emploi de l'apposition (amenée dans la phrase sans article) ;

la pratique récurrente de l'inversion entre verbe (sans « s » de 3^e personne :) et sujet (**the only function that should held the government*) et du recours au discours direct au beau milieu d'une phrase lorsqu'on pose une question (**leading to wonder to what extent is that possible*) ;

l'accord systématique des adjectifs ou articles avec les noms au pluriel ou l'ajout du -s de 3^e personne aux verbes conjugués au prétérît (**he tooks*) ; le calque de structures grammaticales françaises (**a Democrat half-black*) ;

l'omission du pluriel après *one of the*, la reprise de *individual* par *it*, l'oubli des règles du comparatif (menant à des incongruités comme **huger, *profounder*, voire **lefter than Republicans* ou **pluraler*), la confusion entre *too much* et *too many* ;

l'oubli de la terminaison *-ed* pour les participes passés, les confusions entre participes présents et passés, la traduction erronée de « dont » (**of which chapter*) ;

l'emploi erroné du pluriel pour les verbes dont le sujet est *the US*, l'emploi erratique des prépositions après *despite*, *to escape*, *to suffer*, ou encore des horreurs comme **does it can?* **does the only reason is this?* *to what extent conservatism have an impact?* ou **do we not ought to find it odd?*

l'emploi anarchique des déterminants et le non-respect de la règle concernant les majuscules pour les noms de peuples, les confusions entre adverbes et adjectifs...

On persistera encore et toujours à rappeler que **le présent historique n'est pas de mise en anglais**, ni *a fortiori* le futur, et que la maîtrise des temps du passé ne saurait donc être un luxe : ainsi, on ne peut pas écrire **settlers who have come to America*, et il faut se méfier du recours exclusif et irraisonné au présent simple, au *present perfect* ou au *present continuous*.

Les confusions lexicales n'ont hélas pas manqué cette année encore, non plus que les gallicismes fâcheux accompagnant la restitution de cours dispensés en français (*a subvention*), ou les orthographes fantaisistes celle des cours dispensés en anglais (exemples : *discontempt*, *a mergure*, *practicle*, *dispising*, *specificly*, *the well-fare state*, *this ladder text*), voire des mots allemands ou français insérés dans le texte (**the polysémie*). Ainsi, le lecteur anglophone était prié d'avoir des notions de français (**the URSS*, ** the OTAN*, **processus*), de franglais des prépas (**the fail* a encore refait surface) et d'espagnol (**to put into relief*, **to form part of*), pour pouvoir décoder le sens originel derrière les emplois erronés de *attempts* (pour « attentes »), *sole/unique*, *progressive*, *a trial to update*, **a try*, *the colons*, **an expect* (pour « une attente »), *to take support* (pour « prendre appui »), *by extent* (pour « par extension »), **the derives*, *strain* (pour *current*), *speech* (pour *discourse*), **the lose*, *in that* (pour « en cela »), *in the last analysis*, *an evidence* (pour « une évidence »), *actual* (pour « actuel »), *a rude person* (au sujet de Thatcher), *the ancient conservative British Prime Minister* (idem), *a want*, *a willing* ou *a voluntee* (pour « volonté »), *refuse* (pour « refus »), *fortunate* (pour *wealthy*), *the right parties*, *in a last time*, **to let to understand*, **in what it is different*, *the years were this was the case*, *to be in crisis*, *to think the role of the State...* Les erreurs ont été nombreuses sur les pluriels de *phenomenon* et *criterion*, mais aussi *belief*.

Une foule de **barbarismes**, parmi lesquels **conservatists/conservaticists/conservators*, voire *conservationists*; **to concretise*, **crispation*, **the founders*, **exacerbes*, **to widerspread*, **to rapproach*, **to regolden its image*, **to destruct*, **revendicated*, **immigrated people*, **she succeeded*, **to evoluate*, **to rejet*, **to subtend*, **the drifts*, **signification*, **retracing*, **revolutionning*, **the columnner*, se sont aussi mêlés aux **confusions orthographiques** telles que *wigs* (au lieu de *Whigs*), *to/two*, *lack/lake*, *knew/new*, *quite/quiet*, **an other* (et sa peccamineuse variante **an another*), *Margareth Thatcher*, *a mean*, *opened* pour *open*, *closed* pour *close*, *leaving* pour *living*, *loose* pour *lose*, **to what extend*, *units* pour *unites*, **extoling*, **to refear to*, **reflexions*, **rethorical*, **priviledge*, **truelly*, les redoublements de consonnes intempestifs au participe passé ou présent (**questionned*, **becomming*, **widennning*) ou dans noms ou adjectifs comme **familly*, **personnal*, **widder*, **traditionnal*, ou les déconcertants *hystorical* et *Obamare*, ainsi que des formulations à haut risque telles que *the undermining idea*, *to ignite a reflection*, *to mess up the established order*, *Burk and Israeli*, *it is a very pathetic speech*, *three documents out of the five of the file may appear a bit old*, touchantes comme *the chattering classes*, *the country upon a heel*, *a second-hand document*, *a bunch of values*, *getting hooked on the real world*, *a fresh new breast*, *pervert effects*, *the relationship between Thatcher and Reagan*, *Thatcher left her ministry*, *Burke was against a frozen idea*, ou fantaisistes comme *the Iron Maiden*, *Iron Woman*, *the self-help man*, *a bone of contempt*, *an overwinning government*, *a fairy-tail*, *Easter world*, *the yeodal farmer*.

Il va de soi que le jury a été d'autant plus reconnaissant aux candidat(e)s qui ont veillé à se relire attentivement et à rendre une copie écrite dans un anglais lisible, exempt d'erreurs grammaticales lourdes et de « perles » lexicales littéralement cauchemardesques. Leurs copies en ont été automatiquement bonifiées.

Conseils aux candidat(e)s

Sur 326 copies cette année, le jury a compté 35 copies blanches ou de moins de quatre pages, qui n'ont pu dépasser la note de 05/20. Nous le rappellerons donc ici : une introduction et une conclusion bien construites, démontrant une compréhension de la dynamique du dossier, pouvaient valoir à elles seules un total de 7 points, à condition d'être rédigées dans une langue correcte. Le jury insiste comme toujours sur la nécessité de proposer un travail construit, hiérarchisé et argumenté, sous peine d'être lourdement sanctionné ; mais les candidat(e)s doivent bien comprendre qu'il leur revient de démontrer, dès l'introduction, qu'ils ont saisi les enjeux du dossier, même s'ils se retrouvent contraints par une mauvaise gestion de leur temps de rendre une copie moins développée qu'ils ne l'auraient souhaité.

Le jury entend ici faire profiter les futurs candidat(e)s de réflexions qu'il a menées, afin de leur permettre de mieux réussir cette épreuve. Dans un souci de présentation synthétique, ces conseils seront une nouvelle fois donnés de manière succincte.

- Le jury encourage les candidat(e)s à apporter le plus grand soin au cadrage historique des documents, par une lecture attentive des références bibliographiques, appuyée sur des révisions reliant les jalons historiques entre eux de manière plus cohérente et une mise au point sérieuse de leurs connaissances sur les institutions politiques américaines et britanniques.
- Il les engage à accorder la plus grande importance à la nature des documents proposés à leur analyse. Le repérage, dès la première lecture, du type d'arguments employé par chaque auteur de la première à la dernière ligne est essentiel à un passage rapide de l'analyse de texte à la synthèse de documents, évitant ainsi une mauvaise utilisation du temps imparti à l'épreuve. Il convient également de travailler sa sensibilité au registre de langue, car la rhétorique ou encore les variétés de figures de style varient grandement selon que l'on étudie un discours politique ou un article de presse, fût-il extrait de la presse de qualité. Ces repérages essentiels doivent nécessairement apparaître en introduction afin de faire émerger le fil conducteur du dossier et de la réflexion proposée sur celui-ci.
- La reproduction de parties de cours sans lien direct avec les documents est à proscrire. L'épreuve cherche à évaluer les aptitudes d'analyse des candidat(e)s, et non leurs capacités de mémorisation de pans entiers de cours magistraux ou d'analyse de textes extérieurs au dossier.
- Si l'utilisation de citations puisées dans les documents du dossier est indispensable, les candidat(e)s veilleront à ce que leur travail ne se réduise pas à une juxtaposition d'extraits des documents (voire de paragraphes entiers) et aussi à ce qu'il ne fasse pas dire aux textes l'inverse de ce qu'ils entendent démontrer.
- Enfin, le jury recommande instamment aux candidat(e)s d'apporter le plus grand soin à la qualité de l'écriture manuscrite et de l'encre et de relire attentivement leur copie.

Afin de donner aux candidat(e)s malheureux(es) ou futur(e)s des exemples concrets de synthèses correspondant aux attentes du jury, les images scannées des deux meilleures copies sont jointes à ce rapport. Elles n'ont subi aucune modification.

Statistiques de l'épreuve en 2014

Note minimum : 00/20

Note maximum : 20/20

Moyenne de l'épreuve : 07,60/20

Écart type : 4,94